

PUBLIÉ LE 28/01/2026

Architecte technique et Chef de Projet SI Senior (F/H)

Descriptif du poste

Finalité du poste

Le titulaire du poste occupe une fonction charnière au sein de la DSI, alliant l'expertise en architecture technique et la maîtrise de la gestion de projets complexes.

Il/elle a pour mission de garantir la cohérence technique des solutions déployées tout en pilotant directement des projets structurants et sensibles pour l'établissement. Véritable mentor technique, il apporte sa séniorité pour assister les chefs de projet et agit comme facilitateur pour débloquer les situations complexes. Il assure également le lien stratégique entre les couches applicatives et l'infrastructure en animant le collège des architectes.

Activités principales

1. Architecture et Référent Technique

- Réaliser et valider les dossiers d'architecture technique (DAT) pour les nouveaux projets ou les évolutions majeures.
- Animer le Collège des Architectes en collaboration étroite avec le pôle Infrastructure pour garantir l'alignement des choix technologiques.
- Veiller au respect des standards de sécurité (en collaboration avec le RSSI), d'urbanisation et de performance du SI.

2. Pilotage de Projets Stratégiques

- Assumer la responsabilité des projets dits "sensibles" ou structurants dont il aura la charge pour l'agence (respect des coûts, délais, qualité).
- Travailler éventuellement en binôme avec d'autres chefs de projet pour sécuriser les phases critiques de lancement ou de déploiement.
- Reporting de haut niveau auprès de la direction sur l'avancement des chantiers stratégiques.

3. Mentorat et Facilitation (Support aux Équipes)

- Assurer l'encadrement technique et méthodologique des chefs de projet
- Intervenir comme "facilitateur" ou médiateur pour résoudre des points de blocage complexes.
- Diffuser les bonnes pratiques de gestion de projet et de conception technique au sein de la DSI.

Profil recherché

Formation / Diplôme :

De formation Bac+5 minimum (école d'ingénieur ou master informatique)

Expérience professionnelle requise :

Plus de 5 ans d'expérience sur un poste d'architecte, avec un parcours mixte alternant conception technique/architecture et direction de projets d'envergure

Compétences clés recherchées :

- Expertise en Architecture et conception de systèmes complexes
- Pilotage de projets informatiques (Agile, Cycle en V, budgets/plannings complexes)
- Bonnes connaissances des environnements PHP, Java et lowcode (Simplicité, Mendix)
- Expertise Cloud/DevOps (Docker, Kubernetes).
- Capacité d'Analyse des besoins métiers et traduction en solutions techniques pérennes.
- Excellentes capacités relationnelles et de communication
- Capacité à transmettre ses compétences.
- Leadership et Diplomatie : Capacité à débloquer des situations tendues et à fédérer autour d'un consensus technique.
- Rigueur, Pragmatisme et sens des priorités
- Anglais Professionnel

Informations complémentaires

Présentation du poste

Direction : Direction des Systèmes d'Information

Pôle : Direction de la DSI

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles : DSI

Collaborations :

Internes : Avec tous les pôles de la DSI et certaines directions métiers en fonction des projets.

Externes : Hors exception, pas d'échange avec des personnes externes à l'agence.

Compatible télétravail : oui non

Caractéristiques administratives

Type de contrat : CDD de 3 ans

Catégorie d'emploi : CE1

Emploi repère : Chef de projet SI

Rattachement du poste :

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé

143-147, boulevard Anatole France

93285 SAINT-DENIS CEDEX

Conditions particulières d'exercice :

- Poste à forte visibilité stratégique
- Rôle transverse nécessitant une grande autonomie.
- Dimension "Passeur de savoir" essentielle pour la cohésion de l'équipe projet.

Adresse d'envoi des candidatures :

A l'attention de Nathalie PEYSSON

rh@ansm.sante.fr

Date limite de dépôt des candidatures : Le 17 février 2026

Référence de l'offre : ARHCHEFDEPROJET/DSI/012026

Référence technique : Nicolas DELEMER

Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion confidentielle du dossier de l'agent. Conformément aux articles L.1451-1 et R.1451-1 du code de la santé publique, certains agents de l'ANSM, dont la nature des fonctions le justifie, doivent télé-déclarer leurs liens d'intérêts. Cette déclaration est rendue publique dans le cadre des dispositions en vigueur et actualisée par l'agent au moins annuellement. Les candidats à un poste ne nécessitant pas une déclaration d'intérêts publiée renseignent un formulaire papier de déclaration de leurs liens d'intérêts lors du recrutement.

Par ailleurs, conformément aux dispositions relatives aux contrôles déontologiques dans la fonction publique, les agents publics qui souhaitent, dans le cadre d'un cumul d'activités ou lors d'une cessation de fonctions, exercer une activité dans le secteur privé, doivent au préalable en informer l'ANSM.

Type de poste CDD

Categorie : Systèmes d'information

Localisation : SAINT-DENIS